

# CFM BOURIETTE

## Programme de Formation

Actualisé le 2 Janvier 2024

### CCS 2 roues



**Zone de Bastillac Sud - 1 rue Raoul Vergez - 65000 Tarbes**

Siret : 319 686 069 00026 - APE : 8559B

☎ : 05 62 34 07 89 - ✉ : [cfm@bouriette.com](mailto:cfm@bouriette.com)

FORM PRO : 73 65 001 23 65 – Agrément N° J 02 065 0020 0

# PROGRAMME TITRE PROFESSIONNEL CCS 2 roues

**Objectif :** A l'issue de la formation de stagiaire sera capable de :

- **Former des apprenants conducteurs moto par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.**
- **Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportement sûrs et respectueux de l'environnement**

**Public concerné :** Les enseignants de la conduite automobile

**Pré requis :** Etre titulaire du Titre professionnel ECSR – Etre titulaire du permis A –

**Positionnement Pédagogique :** un test est proposé en amont de la formation pour évaluer les pré requis du candidat

**Lieu de Formation :** CFM Bouriette - Zone Bastillac Sud - 65000 TARBES

**Date de formation :** A DEFINIR

**Durée de la formation :** 210 h

**Horaire :** 09h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

**Durée des épreuves de la validation :** 3h05

**Conditions d'accès :** Jurys professionnels pour validation du Titre

**Organisation de la formation :** En Présentiel et en continu

**Nombre maximum de participants :** 10

**Encadrement Administratif :** Madame ALLEMANE Mercedes

**Responsable Pédagogique :** BOURIETTE Gérard - Formateur de formateurs – Coordinateur Pédagogique - BAFM

**Equipe pédagogique :**

BOURIETTE Jean-Michel : Formateur moto - Titulaire du BEPECASER et du Titre Pro ECSR – enseignant depuis 10 ans

**Moyens et Méthodes pédagogiques :** 6 motos à disposition des stagiaires - Vidéothèque et bibliothèque contenant l'ensemble des textes et documents nécessaires à la formation. Cours en salle et sur circuit privé (3 salles de formation) Ordinateurs - Internet -Vidéo Projecteur – Simulation – Mises en situation

Le centre CFM BOURIETTE est agréé par le Ministère du Travail pour la Validation du Titre Professionnel

**Exécution de l'action :** Feuilles d'émargement journalières

**Evaluations :** Evaluations en cours de formation réalisées et validées sur le livret d'apprentissage du candidat

**Sanction finale :** Validation du Titre Professionnel CCS2 ROUES

**Accessibilité :** nos prestations peuvent être dispensées à des personnes en situation d'handicap (nos locaux peuvent accueillir des personnes à mobilité réduite et notre organisme en coordination avec les acteurs locaux et nationaux peut identifier les besoins afin d'adapter les moyens de la prestation dispensée, (Le référent handicap : Mme Allemane Mercedes : [cfm@bouriette.com](mailto:cfm@bouriette.com))

**Coût de la formation :** 3700 € Net (Non assujetti à la TVA)

## **Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation**

### **Liste des compétences professionnelles de l'activité type**

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues

## **Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues HORS CIRCULATION**

- Connaissance du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaissance de la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaissance des normes et réglementations relatives à l'usage des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des conditions d'inscription, d'examen et d'obtention de la catégorie AM, A1, A2 et A du permis de conduire
- Connaissance des spécificités de l'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des publics concernés par la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues et de leurs motivations
- Connaissance des données relatives à l'accidentologie des conducteurs de véhicules motorisés à deux et trois roues
- Connaissance des caractéristiques techniques et du fonctionnement des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des forces physiques s'appliquant aux véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des équipements spécifiques en matière de sécurité passive et active des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des équipements requis pour conduire un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des risques et nuisances induits par la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance du comportement à adopter en cas d'accident
- Connaissance des principes généraux du développement durable appliqués aux véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Mettre en oeuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Aménager une piste de maniabilité
- Effectuer et faire effectuer les contrôles avec pertinence
- Conduire en sécurité un véhicule motorisé à deux ou trois roues à des fins de démonstration

- Adopter et faire adopter les trajectoires correctes
- Prendre en compte l'environnement
- Analyser et faire analyser les situations de conduite
- Anticiper le comportement de l'apprenant
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident
- Appliquer et faire appliquer les principes de conduite en cohérence avec le développement durable
- Commenter une démonstration de conduite
- Commenter la conduite de l'apprenant
- Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant

### **Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un Véhicule motorisé à deux roues EN CIRCULATION**

- Connaissance du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaissance de la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaissance des normes et réglementations relatives à l'usage des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des conditions de d'inscription, d'examen et d'obtention de la catégorie AM, A1, A2 et A du permis de conduire
- Connaissance des spécificités de l'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des publics concernés par la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues et de leurs motivations
- Connaissance des données relatives à l'accidentologie des conducteurs de véhicules motorisés à deux et trois roues
- Connaissance des éléments constitutifs d'un véhicule en matière de sécurité passive et active
- Connaissance des caractéristiques techniques et du fonctionnement des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des forces physiques s'appliquant aux véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des équipements spécifiques en matière de sécurité passive et active des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des équipements requis pour conduire un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des risques et nuisances induits par la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance du comportement à adopter en cas d'accident
- Connaissance des principes généraux du développement durable appliqués aux véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne

- Veiller à sa propre sécurité, la sécurité des apprenants, des autres usagers de la route et des biens
- Prendre en compte l'environnement
- Utiliser un dispositif de liaison radio
- Guider l'apprenant à distance
- Analyser les situations de conduite
- Anticiper le comportement de l'apprenant
- Anticiper le comportement des autres usagers de la route
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident
- Appliquer et faire appliquer les principes de conduite en cohérence avec le développement durable
- Communiquer par liaison radio de manière efficace
- Communiquer ses intentions aux autres usagers
- Prendre en compte les intentions des autres usagers de la route
- Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant
- Gérer l'itinéraire en fonction de l'horaire et du contexte de circulation

### **Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues**

#### **Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

- Connaissance du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Connaissance de la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
- Connaissance des normes et réglementations relatives à l'usage des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des conditions de d'inscription, d'examen et d'obtention de la catégorie AM, A1, A2 et A du permis de conduire
- Connaissance des conditions d'assurance des véhicules motorisés à deux et trois roues Connaissance des spécificités de l'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des publics concernés par la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues et de leurs motivations
- Connaissance des données relatives à l'accidentologie des conducteurs de véhicules motorisés à deux et trois roues
- Connaissance des éléments constitutifs d'un véhicule en matière de sécurité passive et active
- Connaissance des différents types de véhicules motorisés à deux et trois roues et de leur utilisation
- Connaissance des caractéristiques techniques et du fonctionnement des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des forces physiques s'appliquant aux véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des conséquences physiologiques et physiques de la vitesse

- Connaissances des spécificités de la conduite de nuit et de la conduite par intempéries Connaissance des équipements spécifiques en matière de sécurité passive et active des véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des équipements requis pour pratiquer la conduite d'un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des risques et nuisances induits par la conduite des véhicules à véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaissance des précautions à prendre en amont d'un voyage avec un véhicule motorisé à deux ou trois roues
- Connaissance des spécificités de la circulation en groupe
- Connaissance des principes généraux du développement durable appliqués aux véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Mettre en oeuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
- Accompagner l'appropriation des spécificités de l'environnement et de la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues de manière adaptée au contexte et aux apprenants
- Faciliter la prise de conscience relative aux risques inhérents à la conduite des véhicules motorisés à deux

## EVALUATION FINALE

| Modalités                            | Epreuves  | Durée  |
|--------------------------------------|---|--------|
| Mise en Situation<br>Professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'une séance d'apprentissage « Hors Circulation » sur un véhicule à 2 roues</li> <li>• Animation d'une séance d'apprentissage « En Circulation » sur un véhicule à 2 roues</li> </ul>  | 1 h 50 |
| Entretien Technique                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le candidat réalise une étude de cas relative à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues</li> <li>• Le jury questionne le candidat sur sa maîtrise des connaissances sur le sujet</li> <li>• Le jury questionne le candidat sur sa prestation lors de la mise en situation</li> </ul> | 1 h    |
| Entretien Final                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le jury questionne le candidat sur sa compréhension et sa vision du métier d'enseignant de la conduite en sécurité d'un véhicule motorisé à deux roues</li> </ul>  | 0 h 15 |